

Des établissements dans toute la région...



Retrouvez la liste et les coordonnées sur :
www.cfa-creap.com

- Aide dans la recherche d'entreprises
- Un suivi individualisé
- De forts taux de réussite aux examens
- Une insertion professionnelle facilitée

La formation professionnelle du CAP au BAC+3

Esthétique,
Cosmétique

Commerce,
Compta, Gestion

Agriculture,
Environnement,
Paysage

Bâtiment,

Services,
Santé, Animation

asp

Rhône-Alpes Région



Comment nous aider ?

L'entreprise doit effectuer son versement de taxe d'apprentissage auprès d'un organisme collecteur en précisant le nom de l'établissement bénéficiaire habilité :

Association du CréAp (ou CFA CréAp)
16 rue Pierre BRUNIER - 69643 Caluire et Cuire.

*Pour tout renseignement
contactez-nous !*

Stéphanie MAILLOT, Tél. 04.72.10.94.05
-> mail : cfa.creap.rhone-alpes@cneap.fr

Corinne BARES, Tél. 06.87.94.25.94
-> mail : corinne.bares@cneap.fr



L'APPRENTISSAGE, Une employabilité immédiate

1 Diplôme, 1 Expérience professionnelle & 1 Rémunération, La gratuité de la formation

(Formation financée par le Conseil Régional Rhône Alpes et la taxe d'apprentissage)

TAXE D'APPRENTISSAGE 2010

CFA CréAp

**Le Centre de formation
d'apprentis de
l'Enseignement
Catholique
en Rhône-Alpes**

*Ensemble, œuvrons
pour l'avenir
professionnel
des jeunes...*

Qui sommes-nous ?

En quelques chiffres :

- **Plus de 730 apprentis** accueillis à cette rentrée 2009 soit une progression de 20% par rapport à la rentrée 2008,
- **18 établissements** d'accueil dans toute la Région Rhône Alpes (Lycées professionnels et agricoles Privés),
- **Plus de 30 formations** proposées allant du CAP au BAC +3 dans plusieurs secteurs d'activités,
- **De forts taux de réussite** aux examens et une insertion professionnelle facilitée,
- **De nombreux projets d'ouverture** pour 2010 sur toute la Région Rhône-Alpes...

Notre ambition ?

- > **Répondre aux besoins** des entreprises et les impliquer dans le processus de formation,
- > **Ouvrir des formations** dans des secteurs porteurs d'emplois et d'avenir,
- > **Favoriser le développement** personnel et professionnel des apprentis : les aider à devenir des FEMMES et des HOMMES persévérants et citoyens,
- > **Maintenir des équipes pédagogiques** motivées, formées et proches du milieu professionnel.

A quoi sert la taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage permet en priorité de couvrir nos charges de fonctionnement. Mais des investissements sont également nécessaires pour maintenir et développer des conditions de formation favorables.

Exemples de nouvelles réalisations et projets



- **4 nouvelles formations** ouvertes à la rentrée 2009, 6 autres projets pour la rentrée 2010,

- **Financement de nombreuses sorties pédagogiques** : sportives, culturelles, professionnelles...



- **Prolongement et développement de la mobilité** Internationale des apprentis (Québec, Hongrie, Espagne).



- **Formations supplémentaires** proposées aux apprentis pour une meilleure employabilité : 1er secours, risques professionnels, conduite d'engins...

- **Acquisition** de tableaux interactifs et **formation** des formateurs à leur utilisation,

- **Equipement** de nouvelles salles informatiques



- > Bac Pro travaux paysagers de St Genis Laval (69) et BTS Aménagements Paysagers de Poisy (74) au **QUEBEC** mai et juin 2009

- > Visite du **salon Expo protection de PARIS** par les BP Agent de prévention et de sécurité de LA Roche sur Foron (74)

- > **Rafting, canyoning et hydrospeed** pour les CAP Employé de Commerce de Gex (01)